

Bonjour,

Comme vous le savez sûrement à l'heure qu'il est, l'IB a pris la décision d'annuler la session d'examens de **Mai 2020** pour le **Programme du diplôme et le POP**. Je vous prie de bien vouloir consulter le site de l'IB régulièrement, car on mentionne que des informations détaillées et une foire aux questions seront disponibles pour les établissements **d'ici le 27 mars**. **Vous y trouverez alors plusieurs réponses aux questions que vous devez vous poser actuellement conséquemment à cette décision.**

Lien vers le site de l'IB : <https://ibo.org/fr/news/news-about-the-ib/covid-19-coronavirus-updates/>

Tel qu'indiqué sur le site de l'IB : « En fonction de son inscription, chaque élève recevra le Diplôme de l'IB ou un document Résultats du Programme du diplôme de l'IB reflétant la qualité de son travail. Cela se fera en s'appuyant sur les travaux réalisés par les candidats dans le cadre des cours et sur l'expertise établie en matière d'évaluation, la rigueur et le contrôle de qualité déjà intégrés dans les programmes. »

En ce sens, tel que demandé par l'IB dans un message que vous avez reçu la semaine passée, il est important pour les établissements de « **charger tous les travaux réalisés dans le cadre des cours (évaluation interne) et tous les autres travaux en cours que vous possédez.** » Par « autres travaux en cours », *l'IB réfère aux évaluations externes (mémoire, essai de TdC, etc.) qui n'ont pas encore été envoyés.* Le tout dans la mesure du possible bien entendu. Je vous prie donc de bien vouloir envoyer ces travaux dès que possible.

Pour les établissements qui offrent aussi le PEI, la décision n'est pas prise encore au sujet de la tenue ou non des examens sur ordinateur ; cette décision sera envoyée aux écoles **d'ici le 27 mars**.

Je vous tiendrai informés de la suite des choses, comme à l'habitude. Entretemps, n'oubliez pas de visionner la vidéo des Nouvelles de l'IB et de la SÉBIQ disponible sur le Moodle de la SÉBIQ.